

Filière Grandes Cultures Bio Auvergne-Rhône-Alpes

Tendances des besoins et attentes du marché

Octobre 2024



PARTENAIRES DE LA FILIÈRE BIO

Auvergne-Rhône-Alpes



Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après une année marquée par un excédent d'offre par rapport à une demande en berne, la situation évolue. En effet, la production des céréales est impactée par des déconversions et par une baisse notable des rendements. Ainsi, malgré des stocks conséquents, les bilans se tendent. Néanmoins, il faut noter que

la consommation semble se stabiliser mais n'augmente pas, aussi bien chez les FAB qu'en alimentation humaine. La situation s'assainit donc mais ne résout pas toutes les incertitudes sur l'adéquation entre l'offre et la demande à moyen terme. Il est alors toujours important que les producteurs s'assurent de leur débouché, avant mise en culture.

LES GRANDES CULTURES

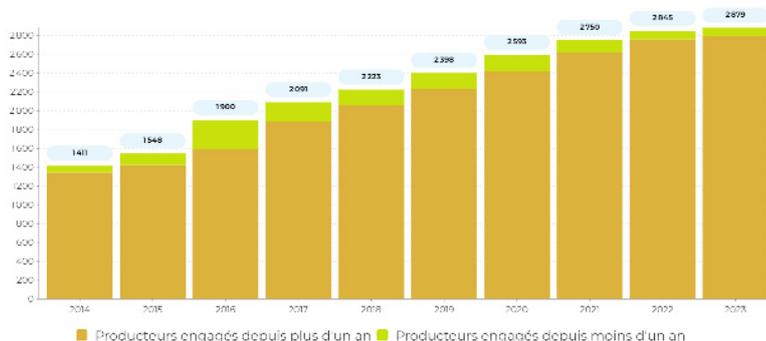
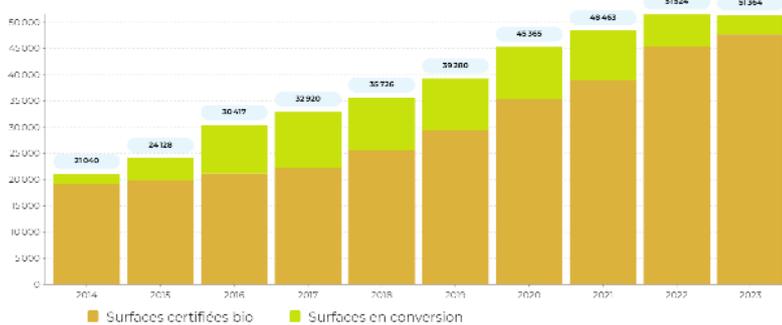
en Auvergne-Rhône-Alpes

Données 2023 de l'Agence Bio



*Dont : **47 573 ha certifiés bio** (+2 332 / +5,1% vs 2022)
et **3 610 ha en conversion bio** (-2 490 / -40,8 % vs 2022)

Evolution des surfaces & des producteurs



Opérateurs économiques du territoire

OPÉRATEUR	SIÈGE SOCIAL	CONTACT	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL	STOCK	TRI	ACHAT DIRECT AUX AGRI.	AIRE D'INFLUENCE (Départements)
AMONT								
DROMOISE DE CEREALES	Montelier (26)	Martial GUERRE	04 75 60 15 00	m.guerre@dromoise.fr	👍	👍	👍	26, 38, 07
AXEREAL BIO	Blois (41)	Philippe CHAUVET	06 24 62 30 25	philippe.chauvet@axereal.com	👍	👍	👍	43, 63, 18, 23
JURA MONT BLANC	Viry (74)	Ernest FOURNIER	06 80 23 20 38	e.fournier@jmontblanc.fr	👍	👍	👍	74, 73, 01
OXYANE	Genas (69)	Sophie ARSAC Adrien LAMEY	06 30 80 58 18	s.arsac@groupe-oxyane.fr a.lamey@groupe-oxyane.fr	👍	👍	👍	73, 74, 38, 01, 26, 69, 05
BIOAGRI	Feurs (42)	Amandine POIZOT CLEMENT	07 50 64 19 46	a.clement@bio-agri.fr	👍	👍	👍	18, 36, 58, 71, 03, 23, 63, 42, 43, 15, 48, 69, 01, 38
AVAL								
CIZERON BIO	La Gimond (42)	Guylain DEGRYSE	06 75 76 11 20	g.degryse@cizeron-bio.fr	/	/	👍	03, 63, 15, 43, 42, 69, 01, 38, 26, 06, 73, 74
A VOS MALTS	Granges les Beaumont (26)	Jean GIRAR-DEAU-MONTAUT	06 79 98 41 17	jean@avosmalts.fr	/	/	👍	01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73,74
MOULIN MARION / ALIMENT MARION	St Jean sur Veyle (01)	Paul GETTI	06 79 72 40 26	pgetti@moulinmarion.fr	👍	👍	👍	01, 69, 42, 38, 73, 74, 05, 26, 07, 43, 63, 23, 48, 03, 58, 21, 70, 25, 39, 71
MINOTERIE DUPUY COUTURIER	L'Etrat (42)	Béatrice DEFLANDRE	06 07 22 06 07	bdeflandre@minoteriedupuycouturier.fr	👍	👍	/	03, 63, 43, 42, 69, 38, 26, 73, 74
CHICHE SAS	Belleville en Beaujolais (69)	Adeline CADILLON	06 83 90 54 86	adeline@onestchiche.com	/	/	👍	France + 01, 69 , 38, 26, ...

Tendances & orientations des marchés

Tendances et orientations des cultures destinées Alimentation Humaine pour R-2025

Cultures	Bio	C2	Contexte et commentaires
CULTURES PRINCIPALES destinées à l'Alimentation Humaine (AH)			
Blé tendre	👉	-	Il y a plus d'exigence sur la qualité en protéine pour les meuniers. Il peut être intéressant pour un agriculteur de réaliser 2 conduites distinctes de culture de blé : un blé meunier et un blé pour l'alimentation animale. Le blé reste une culture demandée par le marché, avec un marché stable, même s'il peut y avoir un déclassement en fourrager. Cela reste une culture facile à produire dans notre région.
Blé dur	👉	-	Attention, la filière blé dur est très structurée et les débouchés nécessitent une contractualisation. Le marché est équilibré au niveau européen et des débouchés peuvent être identifiés à l'export, mais avec des prix d'achat peu rémunérateurs car cette culture reste chère à produire. Vigilance sur la qualité afin d'avoir des taux de mitadinages faibles.
Tournesol lino-léique	👉	-	Sur la partie Auvergne-Rhône-Alpes, pas de collecte par les organismes stockeurs pour éviter la contamination au champs.
Tournesol oleique	👉	-	Malgré une offre importante, c'est une culture qui reste intéressante dans la rotation car elle représente peu de charge pour l'agriculteur, avec une dynamique maintenue par les opérateurs régionaux.
Colza	👉	-	Encore beaucoup d'import sur le colza. Il peut y avoir des débouchés pour le colza français. Attention aux aléas de production et les charges assez élevées.
Soja AH	👉	-	Il existe une demande du marché mais qui reste limitée, donc il est important de contacter les opérateurs de la filière avant mise en culture. La contractualisation est nécessaire avec l'OS pour s'assurer du débouché.
Orge brassicole d'hiver	👉	-	Exigences de qualité (calibre, protéine), sinon déclassement en orge fourragère. Très peu de débouchés sur l'orge d'hiver car il ne correspond pas aux besoins des brasseurs, donc il est nécessaire de se rapprocher des coopératives ou malteries pour savoir si ça les intéresse (choix de la variété et contractualisation). Les besoins globaux en orge brassicole d'hiver sont assez stables.
Orge brassicole de printemps	👉	-	Exigences de qualité (calibre, protéine), sinon déclassement en orge fourragère. Se rapprocher des coopératives ou malteries qui recherchent un approvisionnement régional (contractualisation à la variété). Les brasseries recherchent davantage de l'orge de printemps que de l'orge d'hiver, mais attention aux contraintes techniques dans notre région (les essais en cours montrent un intérêt des semis à l'automne mais attention aux taux de protéines souvent trop faibles). Les besoins globaux en orge brassicole de printemps sont en développement.
Sarrasin	👉	-	Marché plutôt saturé en sarrasin. Au regard du contexte, il est vivement conseillé de s'assurer des débouchés et de contractualiser. Attention aux exigences : pas de datura, absence d'ochratoxine (triage et séchage rapide nécessaire) et de contamination au prosulfocarbe, absence de grain de blé (exigence filière sans gluten). Nécessite une surveillance de la culture.
Lentilles	👉	-	Toujours de la demande sur la lentille France. Attention à la technicité de la culture et les variations de rendement.
Pois-chiche	👉	-	Toujours de la demande sur le pois chiche, mais il faut s'assurer du débouché avant la mise en culture (conserveries, ...). Moins de débouché en vente directe que la lentille. Attention à la technicité de la culture et les variations de rendement.
CULTURES DE DIVERSIFICATION			
Avoine blanche	👉	-	Débouchés limités. S'assurer de son débouché avant mise en culture. Il y a un marché sur l'export également. Le débouché à certaines exigences de qualité (PS) qui nécessite une conduite de la culture appropriée. Risque de déclassement.
Seigle	👉	-	Demande en hausse pour le seigle mais les débouchés restent limités. Il est donc nécessaire de s'assurer du débouché avant mise en culture. Si les critères qualités ne sont pas atteints, il y a un risque de déclassement en seigle fourrager, qui est très peu valorisé.
Petit épautre	👉	-	Le marché s'est assaini avec des stocks à la baisse. Culture qui peut vite être en surproduction. S'assurer de son débouché avant mise en culture.
Grand épautre	👉	-	Marché peu dynamique mais plus conséquent que le petit épautre. S'assurer de son débouché avant mise en culture. Le grand épautre s'exporte mieux que le petit épautre.
Millet, Sorgho, Cameline, Chia, sésame, lin, Chanvre, etc...	👉	-	Quelques besoins d'opérateurs mais les débouchés restent limités. S'assurer de son débouché avant mise en culture.

Les tendances de marchés (prix et consommation) indiquées dans ces tableaux sont issues d'un groupe de travail régional rassemblant les acteurs de la filière bio. Ce groupe est animé par la LCA ARA, qui réunit son réseau de coopératives, en partenariat avec le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, qui mobilise son réseau de transformateurs et distributeurs. L'ensemble des acteurs de la filière se sont réunis le 18 juin et le 8 octobre 2024 pour partager leurs visions du marché dans le contexte actuel que connaît la filière biologique.

Tendances et orientations des cultures destinées Alimentation Animale pour R-2025

Cultures	Bio	C2	Contexte et commentaires
CULTURES PRINCIPALES destinées à l'Alimentation Animale (AA)			
Blé	👉	👉	Le blé fourrager reste une culture demandée par le marché. Sa valeur est plus faible que le blé meunier mais le marché est plus stable. Les usines d'aliments locales garantissent le débouché. Le blé reste une culture facile à produire dans notre région. Attention toutefois, il peut y avoir un déclassement de blé meunier en blé fourrager.
Triticale	👉	👉	Les FAB ont une préférence pour le blé fourrager plutôt que le triticale, mais cela reste une culture avec une demande stable.
Maïs AA	👉	👉	Globalement, les surfaces ont baissé ces dernières années mais on remarque une demande qui nécessite plus de volumes. Culture exigeante en fertilisation mais prix des intrants en baisse, opportunité de mise en culture. Culture avec la meilleure stabilité de prix.
Orge fourragère	👉	👉	Avec les baisses de disponibilité en blé en 2024, l'orge a connu un regain d'intérêt auprès des FAB, probablement temporaire. La consommation en baisse de l'orge fourragère est également liée à une diminution des élevages de porcs bio. On remarque un déclassement d'orge de brasserie en orge fourragère (calibrage, protéine, PS non conformes).
Soja AA	👉	👉	Une production essentielle pour les FAB qui ont besoin d'un taux élevé de protéines. Les rendements sont plutôt bons cette année. La trituration reste limitante pour absorber les volumes de soja mais avec la mise en place de nouveaux outils de trituration régionaux, la production de soja bio en région reste recherchée par certains collecteurs. Néanmoins, il y a encore beaucoup d'import de tourteau de soja car il reste moins cher que l'origine France. Économiquement, c'est une culture intéressante pour les producteurs. Prix relativement stable.
Féveroles	👉	👉	Cultures avec un rendement assez aléatoire. La féverole est mieux valorisable que les pois protéagineux à l'export si besoin. Malgré une baisse du prix, cette culture reste davantage valorisée en bio que le conventionnel par rapport à d'autres cultures, et elle est recherchée en local par les opérateurs. Belle récolte en 2024 avec prix stable.
Pois protéagineux	👉	👉	Culture qui peut facilement se valoriser. En revanche le pois protéagineux est moins valorisable que la féverole à l'export.
Pois fourrager	👉	👉	Peu d'intérêt des FAB et des filières. Il est important de s'assurer du débouché avant de mettre en culture.
CULTURES DE DIVERSIFICATION			
Lupin AA	👉	👉	Les FAB sont en recherche de lupin. Attention aux contraintes techniques de production, notamment dans notre région. Les débouchés nécessitent une contractualisation en amont (cf variétés, ...).
Sorgho	👉	👉	Marché limité mais cette production est adaptée à notre territoire et aux évolutions climatiques vis à vis du besoin en eau notamment. Il est important de s'assurer auprès de son organisme stockeur de l'intérêt pour la récolte.

Légende

■ Culture à développer (marché porteur)	👉	Elements de contexte de vigilance (Point de vigilance, contractualisation nécessaire, concurrence...)	➔	Tendance Conso et/ou Prix stable
■ Culture à stabiliser (marché à l'équilibre)	👉		➘	Tendance Conso et/ou Prix diminue
■ Culture à freiner ou à ne développer qu'avec parcimonie (marché saturé)	👉	Elements de contexte favorable (Bonne dynamique, bassin adapté à la production, pistes de développement...)	➔	Tendance Conso et/ou Prix augmente

Au regard de la conjoncture, il est recommandé aux producteurs de :

- S'assurer des débouchés avant la mise en culture
- Privilégier des cultures pures et pas des mélanges
- Prendre contact avec les coopératives, structures d'accompagnement, transformateurs pour identifier les débouchés
- Anticiper une culture qui puisse s'exporter, se valoriser en conventionnel ou autres filières si déclassement
- Garder une mixité des productions, mais avec un assolement qui laisse une plus grande place aux semis de printemps/cultures d'été
- Se faire accompagner techniquement
- Le C2 reste intéressant mais il est important de vérifier en amont avec le collecteur que la collecte est possible (capacité de stockage limitée). Pour les agriculteurs en conversion, il faut faire une culture C2 qui peut être valorisée en fourrager et facilement déclassable en conventionnel au cas où (maïs, blé, soja, féverole, pois). De l'orge et du triticale pourront être valorisés en C2 à partir de lots minimum de 100t (contractualisation en amont).